



# 2024

# Info avril

## HORAIRES D'OUVERTURE

**Mairie : lun, jeu, ven 8h00-12h00  
mer 14h15-15h45**

**Agence postale : lun, mar, jeu, ven 8h15-11h45  
mer 16h00-18h00**

## OUVERTURES / FERMETURES DES SERVICES PUBLICS

Les services publics seront ouverts les samedis :

6 et 20 avril de 8h00 à 12h00

## BRANCHAGES

Le dépôt de branchages et déchets verts situé sur l'ancien terrain de football, rue de Thann, sera ouvert :

vendredis 5 et 19 avril 2024 de 13h30 à 17h00

samedis 6 et 20 avril 2024 de 8h30 à 11h45

## MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le Zeinamàcher Markt revient le 4 avril de 17h00 à 20h00 !

À l'arrière de la Maison Polyvalente, retrouvez tous vos producteurs préférés, de nouveaux exposants et venez passer un moment convivial.

Petite restauration sur place, animation pour les enfants (rallye de printemps) etc ...



## CHALLENGE DES GOURMANDS

À partir du 25 mars, tentez de remporter les délicieux moulages de Pâques de nos artisans, en estimant au plus près le nombre d'œufs dans le panier situé dans l'entrée de la Mairie.  
Glissez votre bulletin de participation avant le 8 avril dans la boîte prévue sur place à cet effet.

---

## RÉCRÉ-VACANCES

Vous souhaitez animer une activité, faire découvrir votre passion aux enfants, ou tout simplement aider à encadrer les différentes activités proposées durant les mois de juillet et août, n'hésitez plus !

Une première réunion aura lieu le lundi 8 avril 2024 à 20h00 à la Mairie de Guewenheim.

Vous pouvez également prendre directement attache auprès de la responsable :  
Mme Virginie THROO - [virginie.throo@guewenheim.fr](mailto:virginie.throo@guewenheim.fr)

---

## MATINÉE RÉCRÉATIVE SUR LE THÈME «L'ENFANT AUTOUR DU JEU»

Les Assistantes Maternelles de Guewenheim, en partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles organisent une matinée récréative «autour du jeu» le :

vendredi 5 avril de 9h15 à 11h15 à la Maison Polyvalente de Guewenheim  
inscription non obligatoire

---

## DÉCHÈTERIE MOBILE

Le prochain passage de la déchèterie mobile est prévu le :

mardi 30 avril 2024.  
sur le parking près du terrain de football de 12h00 à 19h00.

---

## SMICTOM - MISE À DISPOSITION DE COMPOST

Une opération de mise à disposition de compost aura lieu lors de la déchèterie mobile à Masevaux, parking Glaces Ehrard le mardi 9 avril de 9h00 à 12h00.

Cette opération est entièrement gratuite et réservée aux habitants du SMICTOM.

Le compost sera en libre-service, il suffira de prévoir un contenant adapté pour repartir avec son compost (maximum 50 litres/personne) ainsi qu'une pelle.

Renseignements : SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne  
40 b avenue Jean Moulin - 90110 Rougemont-le-Château - (03 84 54 33 14)

---

## JOURNÉE CITOYENNE

La Journée Citoyenne aura lieu cette année le samedi 8 juin.

Tous les habitants, tous âges confondus, sont invités à participer à cette 11ème édition, avec des chantiers ayant toujours pour but l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Réservez-vous la date. Le flyer, accompagné du bulletin d'inscription paraîtra prochainement.

## INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la Commune pour voter lors des Élections européennes 2024 peuvent se déclarer en Mairie jusqu'au 3 mai.

Les cartes électorales des nouveaux inscrits (depuis le dernier scrutin) leur seront distribuées après cette date

---

## INSCRIPTIONS ÉCOLES

Pour que l'année scolaire 2024-2025 puisse être préparée dans de bonnes conditions, les nouveaux habitants souhaitant scolariser leurs enfants à Guewenheim (notamment ceux nés en 2021) sont invités à se faire connaître rapidement auprès de : Madame la Directrice de l'École Primaire - 1 rue Saint Maurice - 68116 GUEWENHEIM - Tél. : 03 89 82 86 19

---

## LOTOS

- 12 avril : Société de Pêche
- 19 avril : Amis de Guewenheim

Rendez-vous à la Maison Polyvalente - à partir de 20h00.

---

## APE LES LIONCEAUX

L'Association des Parents d'Elèves de Guewenheim organise une vente de plants.

Bon de commande disponible sur le site internet de la Mairie ou sur l'application mobile Intramuros.

Clôture des commandes le 10 avril 2024.

---

## TEMPO DANCE

L'Association Tempo Dance organise un dîner dansant le samedi 13 avril 2024.

Réservation / renseignements 06 51 94 84 66 ou 06 79 00 92 20

---

## MALTRAITANCE ANIMALE

Un acte de cruauté envers un animal a récemment eu lieu sur la Commune. Un chat gravement blessé a été retrouvé chez son propriétaire. Un dépôt de plainte a été porté à la Gendarmerie. Nous déplorons de plus en plus d'autres cas de maltraitance envers les chats. Soyez vigilants.

RAPPEL : article de loi concernant la maltraitance animale

“Séviences graves ou acte de cruauté envers un animal domestique : Délit – Infraction prévue et réprimée par l'article 521-1 du Code Pénal - risques encourus : 3 ans d'emprisonnement et jusqu'à 45 000 euros d'amende”

## LE DATURA

Cette plante, bien qu'esthétique, s'avère être toxique et invasive.



Fleur de datura

 **Collectivités, particuliers et les agriculteurs**

➔ **Arracher manuellement les plantes avant leur floraison ou l'apparition de bogues**

 **Porter des gants** 

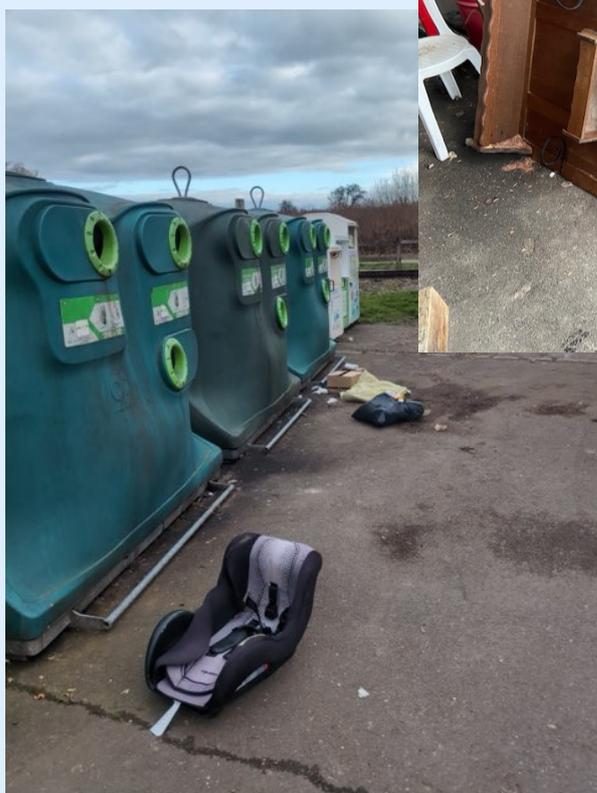
**Les mettre à la poubelle (dans les ordures ménagères pour incinération si présence de bogues)**  

**Ne pas les brûler (fumées toxiques)** 

**Ne pas les mettre dans le compost ni le fumier ni dans la nature** 

Comité Syndical du SMRA68 du 12/03/24

## STOP AUX INCIVILITÉS



**Dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés**

Deux à trois fois par semaine, le service technique communal ramasse détritiques et autres déchets sur la commune notamment près des éco-points et de certains arrêts de bus. Nous vous rappelons que le fait de déposer des poubelles ménagères, sacs (même triés) et objets divers sur la voie publique ou aux abords des points de tri (même débordants) est une infraction punissable d'une amende de 135 €. (contravention de 4ème classe, Infraction prévue et réprimée par l'art. R 633-6 du Code Pénal)